



IdRef

Le référentiel des autorités Sudoc

IdRef, l'identifiant créé lors de la thèse

Ses points forts :

- *vous n'avez rien à faire, votre identifiant est déjà créé pour vous par des professionnels de la documentation*
- *Grâce à la politique d'ouverture des données de l'ABES, il est idéal pour aligner ses différents identifiants (ORCID, idHAL, RESEARCHERID...) de manière à les rendre interopérables.*

Qu'est-ce que c'est ?

IdRef (Identifiants et Référentiels) est un référentiel national de notices d'autorités, développé depuis 1995 par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur pour le traitement catalographique.

À quoi sert-il ?

La notice d'autorité *auteur* permet d'identifier précisément une personne et de la distinguer de ses homonymes, grâce à un numéro unique et pérenne à 9 chiffres. Il est utilisé dans le **SUDOC** (catalogue collectif des BU en France), **STAR/thèses.fr** (thèses soutenues), **STEP** (thèses en préparation), **Persée** (plateforme de publications scientifiques en SHS)... et a pour vocation d'interagir avec d'autres applications documentaires du monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ainsi, l'ABES s'est rapprochée de la Bibliothèque Nationale de France (BnF), gestionnaire du site data.bnf.fr, et du Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD), gestionnaire du serveur HAL pour que des échanges entre les référentiels respectifs voient le jour.

Comment créer son idRef ?

Inutile, il est déjà créé pour vous par des bibliothécaires lors du dépôt de votre thèse, à partir d'informations fournies par l'école doctorale. Ce numéro vous suit toute votre vie et les informations vous concernant sont mises à jour sans que vous ayez à intervenir.

Si vous n'avez pas soutenu de thèse de doctorat en France, rapprochez-vous de votre BU pour faire créer votre IdRef.

Quelles données sont contenues / Quelles données sont visibles ?

Nom normalisé, date de naissance, nationalité, année de soutenance de la thèse, titre de la thèse, langue d'expression et nom du directeur de recherche sont les seules informations contenues dans IdRef, mais toutes ne sont pas systématiquement consultables par le public (date de naissance et nationalité).

Conformément aux exigences de la CNIL, un droit d'accès, de rectification et de suppression des données existe évidemment.

Pour aller plus loin :

<http://www.idref.fr/autorites/apropos.htm>